



Formation

DALO

—

Niveau - II

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Formation DALO - Niveau II

OBJECTIFS & COMPÉTENCES VISÉES

Permettre aux acteurs du secteur du logement d'avoir une meilleure connaissance de l'histoire et des enjeux de la loi DALO. Tout en explorant des questions précises concernant la procédure et les voies de recours à travers des études de cas.

- Comprendre l'esprit de la loi DALO
- Identifier les personnes pouvant bénéficier du DALO / DAHO
- Accompagner le demandeur dans la constitution de son recours amiable DALO / DAHO
- Identifier les décisions illégales de la commission de médiation et les voies de contestations existantes
- Identifier les différentes étapes de la procédure DALO, être capable de l'expliquer, et orienter les personnes accompagnées en conséquence
- Connaître les voies de recours pour obtenir la mise en oeuvre d'une décision favorable
- Identifier les ressources d'information fiables et à jour concernant la loi DALO
- Être capable d'effectuer les voies de recours ouvertes par soi même

FORMATION D'UNE JOURNÉE (7 HEURES)

DATE : 15 juin 2023

Inscription ouverte
jusqu'au 01 juin 2023
via le [formulaire en ligne](#)

FORMAT : Distanciel (visioconférence)

Nombre de participants
minimum : 6

Nombre de participants maximum : 12

PUBLIC CIBLE : professionnels ou bénévoles accompagnant des personnes dans leurs démarches vers un logement ou une solution d'hébergement pérenne et avocats

- **PRÉ-REQUIS :** avoir eu un premier contact avec la procédure DALO / DAHO (ex : avoir fait un dossier cerfa)

ACCESSIBILITÉ ET COMPENSATION DU HANDICAP : contacter Céline Ménager, la référente handicap, afin de voir ensemble la manière dont nous pouvons adapter notre prestation à vos besoins (celine.menager@assodalo.org)

TARIFS

- Tarif adhérents de l'Association DALO : 300 € par participant
- Tarif non adhérents : 360€ par participant

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Histoire et sens de la loi DALO
 - Genèse de la loi DALO du 5 mars 2007
 - L'adoption de la loi DALO
 - Les grands principes de la loi DALO
- Contenu de la loi DALO
 - Rappel des critères généraux et situations visées par la loi DALO
 - L'examen des recours amiables par la Commission de médiation
 - Voies de recours ouvertes pour la reconnaissance et la mise en oeuvre du DALO
- Approfondissement sur 2 thématiques demandées par les stagiaires
 - Thématique 1
 - Thématique 2
 - Etude de cas concrets

APPROCHE PEDAGOGIQUE

(théorique et juridique, documents supports)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires en visioconférence
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quizz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Travaux en sous-groupe et temps de restitution

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

- Questionnaire d'évaluation de la pratique des participants en amont de la formation
- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (Quizz)
- Mises en situation et cas pratiques
- Formulaire d'évaluation de la formation à chaud
- Cas pratique final
- Formulaire d'évaluation de la formation à froid (un mois plus tard)
- Certificat de réalisation de l'action de formation.



Association DALO (Droit au logement opposable)

MVAC – 8 rue du Général Renault – 75011 Paris

formation@assodalo.org

SIRET n° 813 824 422 00030

Activité de formation déclarée sous le numéro 11755860875

<http://droitaulogementopposable.org>